EXAMEN DE CITOYENNETÉ CANADIENNE — AIDE-MÉMOIRE

L'Atlas du Canada · outil d'étude · vérifié en novembre 2026

L'EXAMEN

QUESTIONS
20
Choix multiples et vrai ou faux.

POUR RÉUSSIR
15 sur 20
Soit 75 pour cent.

DURÉE
45 minutes

TENTATIVES
3
Vous avez trois chances de réussir.

QUI LE PASSE
18 à 54 ans
Le jour où vous signez la demande. Les moins de 18 ans et les 55 ans et plus sont exemptés de l'examen et de l'exigence linguistique.

LANGUE
Anglais ou français
L'examen lui-même n'évalue pas votre maîtrise de la langue.

BASÉ SUR
Découvrir le Canada
Toutes les questions viennent du guide d'étude officiel. Il est gratuit en ligne, en téléchargement ou sur papier.

SUJETS
6 domaines
Histoire, géographie, économie, gouvernement, lois et symboles.

PRÉSENCE EFFECTIVE
1 095 jours
Trois ans au Canada au cours des cinq années précédant la signature, dont au moins 730 jours comme résident permanent.

DROITS ET RESPONSABILITÉS

D'où viennent les droits des Canadiens
La Magna Carta (1215), l'habeas corpus, la common law anglaise, le droit civil français et la constitution non écrite héritée de la Grande-Bretagne.

La Charte des droits et libertés
Ajoutée à la Constitution le 17 avril 1982. Elle énonce les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation, les garanties juridiques, les droits à l'égalité et les droits linguistiques.

Libertés fondamentales
Conscience et religion; pensée, croyance, opinion et expression, y compris la presse; réunion pacifique; et association.

Liberté de circulation
Un citoyen peut vivre et travailler partout au Canada, entrer au pays et en sortir librement, et demander un passeport.

Multiculturalisme
Le Canada fut le premier pays au monde à adopter le multiculturalisme comme politique officielle, en 1971. Il est aussi protégé par l'article 27 de la Charte.

Responsabilités du citoyen
Respecter la loi, prendre la responsabilité de soi-même et de sa famille, faire partie d'un jury, voter, aider les autres dans la communauté, et protéger le patrimoine et l'environnement du Canada.

Langues officielles
L'anglais et le français ont un statut égal au Parlement, devant les tribunaux fédéraux et dans la fonction publique fédérale depuis la Loi sur les langues officielles de 1969.

Égalité devant la loi
Les hommes et les femmes sont égaux devant la loi. Les pratiques contraires à la loi canadienne, dont la violence conjugale et les prétendus crimes d'honneur, ne sont pas excusées par la coutume ou la culture.

QUI SONT LES CANADIENS

Peuples autochtones
La Loi constitutionnelle de 1982 reconnaît trois groupes : les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Ensemble, ils forment environ cinq pour cent de la population.

Premières Nations
Environ 65 pour cent des Autochtones. À peu près la moitié vit dans les réserves, l'autre moitié à l'extérieur.

Inuit
Inuit signifie « le peuple » en inuktitut. La plupart vivent dans l'Arctique : au Nunavut, au Nunavik, au Nunatsiavut et dans la région inuvialuit.

Métis
Un peuple distinct d'ascendance autochtone et européenne mixte, surtout présent dans les Prairies, avec sa propre langue, le michif.

Le système des pensionnats
Des années 1880 à 1996, environ 150 000 enfants autochtones furent envoyés dans des pensionnats dirigés par des Églises et financés par le fédéral. Ottawa présenta des excuses en 2008 et la Commission de vérité et réconciliation remit son rapport en 2015.

Le fait français
Le Québec abrite la plupart des francophones du Canada. Les Acadiens descendent des colons français établis dans les Maritimes à partir de 1604.

Immigration
Le Canada accueille chaque année un grand nombre de nouveaux arrivants par rapport à sa population, et environ une personne sur cinq vivant au Canada est née à l'étranger.

L'HISTOIRE À CONNAÎTRE

Vers l'an 1000
Des marins norrois (Vikings) bâtirent un établissement à L'Anse aux Meadows, à Terre-Neuve.

1497
Jean Cabot, naviguant pour l'Angleterre, fut le premier à cartographier la côte atlantique du Canada.

1534–1542
Jacques Cartier fit trois voyages pour la France et nota le nom Canada, du mot iroquoien kanata, qui signifie village. Dès les années 1550, le nom figurait sur les cartes.

1604–1608
Les Français fondèrent Port-Royal en Acadie, puis Québec (1608), sous Samuel de Champlain, allié des Algonquins, des Montagnais et des Hurons.

1610
La colonisation anglaise commença à Terre-Neuve.

1670
Le roi Charles II accorda à la Compagnie de la Baie d'Hudson le monopole du commerce sur les terres du bassin de la baie d'Hudson.

1701
Les Français et les Iroquois firent la paix lors de la Grande Paix de Montréal.

1758
La Nouvelle-Écosse tint la première assemblée représentative de ce qui est aujourd'hui le Canada, à Halifax.

1759
La Grande-Bretagne vainquit la France à la bataille des plaines d'Abraham, à Québec, mettant fin à l'empire français en Amérique; les deux commandants moururent.

1763
Le traité de Paris céda le Canada à la Grande-Bretagne, qui rebaptisa la colonie Province de Québec. La Proclamation royale fixa la façon d'acquérir les terres autochtones.

1774
L'Acte de Québec accorda aux catholiques la liberté religieuse et l'accès aux charges publiques, rétablit le droit civil français et maintint le droit criminel britannique.

1776–1783
Plus de 40 000 loyalistes fuirent la Révolution américaine vers la Nouvelle-Écosse et le Québec, dont environ 3 000 loyalistes noirs. En 1792, des Néo-Écossais noirs fondèrent Freetown, en Sierra Leone.

1791
L'Acte constitutionnel créa le Haut et le Bas-Canada, chacun avec une assemblée élue; le nom Canada devint officiel.

1793 et 1833
Le Haut-Canada, sous le lieutenant-gouverneur John Graves Simcoe, fut la première province de l'Empire à amorcer l'abolition de l'esclavage (1793). La Grande-Bretagne interdit la traite en 1807 et abolit l'esclavage dans tout l'Empire en 1833.

1812–1814
Les États-Unis envahirent le pays et furent repoussés par les soldats britanniques, les volontaires canadiens et les Premières Nations, dont les Shawnees de Tecumseh. Batailles : Queenston Heights et Châteauguay; Laura Secord prévint d'une attaque à Beaver Dams.

1832
La Bourse de Montréal ouvrit ses portes.

1837–1838
Des rébellions armées échouèrent dans le Haut et le Bas-Canada. Lord Durham recommanda d'unir les colonies et de leur accorder le gouvernement responsable.

1840–1849
Le Haut et le Bas-Canada furent unis en Province du Canada (Acte d'Union, 1840). La Nouvelle-Écosse fut la première colonie à obtenir le gouvernement responsable (1847-1848); la Province du Canada suivit (1848-1849). Un gouvernement qui perd un vote de confiance doit démissionner.

1864
Sir Leonard Tilley proposa le nom Dominion du Canada, inspiré du psaume 72 : « Il dominera d'une mer à l'autre. »

1er juillet 1867
La Confédération : l'Acte de l'Amérique du Nord britannique unit l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en Dominion du Canada. Sir John A. Macdonald fut le premier premier ministre; sir George-Étienne Cartier fut un Père de la Confédération clé du Québec.

1869–1870
Louis Riel mena les Métis lors de la résistance de la rivière Rouge, qui aboutit à la création du Manitoba en 1870.

1870–1905
Le Manitoba (1870), la Colombie-Britannique (1871), l'Î.-P.-É. (1873), puis l'Alberta et la Saskatchewan (1905) entrèrent dans la Confédération; les traités numérotés furent signés dans l'Ouest. La Police à cheval du Nord-Ouest, aujourd'hui la GRC, fut fondée en 1873.

1885
Le chemin de fer Canadien Pacifique fut achevé le 7 novembre à Craigellachie (C.-B.). Quelque 15 000 ouvriers chinois construisirent les tronçons les plus difficiles; les immigrants chinois durent ensuite payer une taxe d'entrée, pour laquelle le gouvernement s'excusa en 2006. La même année, la résistance du Nord-Ouest prit fin et Riel fut exécuté.

1890–1914
Sous Wilfrid Laurier, l'immigration explosa et des colons d'Ukraine, de Pologne et d'ailleurs en Europe ouvrirent les Prairies.

Outil d'étude non officiel. Toutes les questions du véritable examen proviennent de Découvrir le Canada, gratuit sur canada.ca. Les faits de cette feuille ont été vérifiés sur canada.ca et les sources citées en novembre 2026.

1914–1918
Plus de 600 000 Canadiens servirent pendant la Première Guerre mondiale, sur une population d'environ 8 millions. Plus de 60 000 furent tués et 170 000 blessés. Les Canadiens prirent la crête de Vimy en avril 1917. Plus de 8 000 anciens sujets austro-hongrois, surtout des Ukrainiens, furent internés comme étrangers ennemis.

1916–1940
Le Manitoba fut le premier à accorder le vote aux femmes (1916). Les femmes obtinrent le vote fédéral en 1917-1918; Agnes Macphail devint la première femme députée en 1921; le Québec accorda le vote aux femmes en 1940.

1929–1939
La Grande Dépression suivit le krach boursier de 1929; le chômage atteignit 27 % en 1933. La Banque du Canada fut créée en 1934.

1939–1945
Plus d'un million de Canadiens et de Terre-Neuviens servirent pendant la Seconde Guerre mondiale, et 44 000 furent tués. Les Canadiens débarquèrent à la plage Juno le jour J, combattirent dans la bataille de l'Atlantique et libérèrent les Pays-Bas. Les Canadiens d'origine japonaise furent déplacés de force; le gouvernement s'excusa en 1988.

1927–1965
Le Canada bâtit son filet de sécurité sociale : la Sécurité de la vieillesse fut conçue dès 1927, l'assurance-chômage (aujourd'hui l'assurance-emploi) vint en 1940, et le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec en 1965. La Loi canadienne sur la santé garantit une norme de base de soins; l'éducation relève des provinces et des territoires.

1947
La citoyenneté canadienne fut créée comme statut distinct; auparavant, les Canadiens étaient sujets britanniques.

1947 (pétrole)
La découverte de pétrole en Alberta lança l'industrie énergétique moderne du Canada. En 1951, pour la première fois, la majorité des Canadiens pouvaient se payer une alimentation, un logement et des vêtements convenables.

1948 et 1960
Le droit de vote s'élargit : les Canadiens d'origine japonaise, les derniers Canadiens d'origine asiatique privés du vote, l'obtinrent en 1948, et les Autochtones en 1960.

1949
Terre-Neuve-et-Labrador devint la dixième province.

Guerre froide
Le Canada se joignit aux autres démocraties occidentales au sein de l'OTAN et aux États-Unis au sein du NORAD, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. Il adhéra aussi aux Nations Unies et participa à des missions de maintien de la paix, notamment en Égypte, à Chypre et en Haïti.

1950–1953
Le Canada participa à l'opération de l'ONU pour défendre la Corée du Sud pendant la guerre de Corée; environ 500 Canadiens moururent et 1 000 furent blessés.

1956 et 1975
Le Canada accueillit des réfugiés fuyant l'oppression communiste : environ 37 000 Hongrois en 1956, et plus de 50 000 Vietnamiens après la victoire communiste au Vietnam en 1975.

Années 1960
Le Québec changea rapidement pendant la Révolution tranquille. Le Parlement créa en 1963 la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui mena à la Loi sur les langues officielles de 1969. En 1970, le Canada aida à fonder la Francophonie.

1965
Le drapeau à la feuille d'érable fut hissé pour la première fois le 15 février.

1980 et 1995
Le Québec tint deux référendums sur la souveraineté; elle fut rejetée les deux fois.

1982
La Constitution fut rapatriée et la Charte des droits et libertés ajoutée, sans l'accord du Québec.

1999
Le Nunavut fut créé comme troisième territoire, à majorité inuite.

COMMENT LES CANADIENS SE GOUVERNENT

Monarchie constitutionnelle
Le souverain, le roi Charles III, est le chef de l'État. Le chef du gouvernement est le premier ministre.

Le gouverneur général
Représente le souverain au Canada; nommé par le roi sur l'avis du premier ministre, habituellement pour environ cinq ans. Louise Arbour occupe la fonction depuis juin 2026.

Les trois composantes du Parlement
Le souverain, le Sénat et la Chambre des communes. Un projet de loi doit franchir ces trois étapes pour devenir loi.

Chambre des communes
343 députés élus par les électeurs, un par circonscription. Le parti qui obtient le plus de sièges forme habituellement le gouvernement.

Le Sénat
105 sénateurs nommés par le gouverneur général sur l'avis du premier ministre, qui représentent les régions. Ils examinent les projets de loi et peuvent les amender.

Trois pouvoirs
L'exécutif (la Couronne, le premier ministre et le Cabinet), le législatif (le Parlement) et le judiciaire (les tribunaux).

Compétences fédérales
Défense nationale, politique étrangère, citoyenneté, droit criminel, monnaie, commerce interprovincial.

Compétences provinciales
Éducation, soins de santé, routes, ressources naturelles, propriété et droits civils.

Compétences municipales
Les services locaux comme le déneigement, l'eau, la police à bien des endroits, les bibliothèques et les loisirs. Les municipalités sont créées par les provinces.

Qui peut voter au fédéral
Un citoyen canadien, âgé d'au moins 18 ans le jour de l'élection et inscrit sur la liste électorale.

Fréquence des élections
Les élections générales fédérales ont normalement lieu tous les quatre ans à date fixe, mais peuvent être déclenchées plus tôt.

Le bulletin de vote
Vous votez pour un candidat dans votre circonscription. Le candidat qui obtient le plus de voix l'emporte, même sans majorité.

LA JUSTICE ET LA LOI

La Cour suprême du Canada
Neuf juges, tribunal de dernier recours depuis 1949. Au moins trois doivent venir du Québec.

Présomption d'innocence
Toute personne accusée d'une infraction est présumée innocente jusqu'à preuve du contraire et a droit à un procès équitable.

Deux traditions juridiques
La common law s'applique partout sauf au Québec, où le Code civil régit les affaires privées. Les deux coexistent depuis l'Acte de Québec de 1774.

La police
La GRC est la police fédérale; elle assure aussi par contrat les services de police dans huit provinces et les trois territoires. L'Ontario et le Québec ont leur propre police provinciale.

Faire partie d'un jury
Le service de juré est l'une des responsabilités du citoyen.

LES SYMBOLES

Le drapeau
Adopté le 15 février 1965 : une feuille d'érable rouge sur fond blanc, entre deux bandes rouges. Les proportions sont 1:2:1.

La feuille d'érable
Emblème canadien depuis le XVIIIe siècle. L'érable est l'emblème arboricole officiel du Canada depuis 1996.

Le castor
Emblème de la traite des fourrures, il figura sur le premier timbre canadien en 1851 et devint emblème officiel en 1975.

Devise des armoiries
A Mari Usque Ad Mare — d'un océan à l'autre.

Hymne national
Ô Canada, chanté pour la première fois en 1880, adopté comme hymne officiel le 1er juillet 1980.

Sports nationaux
Le hockey est le sport national d'hiver et la crosse le sport national d'été, selon une loi du Parlement de 1994.

La Couronne
Symbole du gouvernement partagé par le Parlement, les assemblées législatives, les tribunaux et la police.

Le jour du Souvenir
Le 11 novembre, anniversaire de l'armistice de 1918. Le coquelicot vient du poème In Flanders Fields de John McCrae, écrit en 1915.

La fête de Victoria
Le lundi précédant le 25 mai, pour l'anniversaire de la reine Victoria et l'anniversaire officiel du souverain au Canada.

La tour de la Paix
Partie de l'édifice du Centre à Ottawa, reconstruite après l'incendie de 1916 en mémoire des morts de la guerre.

GÉOGRAPHIE ET RÉGIONS

Superficie
Le Canada est le deuxième plus grand pays du monde par sa superficie, après la Russie.

Trois océans
Le Pacifique, l'Atlantique et l'Arctique.

La capitale
Ottawa, choisie par la reine Victoria en 1857. La plus grande ville est Toronto.

Provinces de l'Atlantique
Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick.

Centre du Canada
L'Ontario et le Québec, où vivent la plupart des Canadiens et où se fait l'essentiel de la fabrication.

Provinces des Prairies
Manitoba, Saskatchewan, Alberta — céréales, pétrole et gaz.

Outil d'étude non officiel. Toutes les questions du véritable examen proviennent de Découvrir le Canada, gratuit sur canada.ca. Les faits de cette feuille ont été vérifiés sur canada.ca et les sources citées en novembre 2026.

Côte Ouest
La Colombie-Britannique, avec les ports du Pacifique et l'industrie forestière.

Le Nord
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut : environ le tiers de la superficie du Canada et bien moins d'un pour cent de sa population.

Plus long fleuve
Le Mackenzie, environ 4 200 kilomètres, qui coule vers le nord jusqu'à l'océan Arctique.

Plus haute montagne
Le mont Logan, au Yukon, 5 959 mètres.

Les Grands Lacs
Supérieur, Huron, Érié, Ontario et Michigan; les quatre premiers sont partagés avec les États-Unis et se déversent dans le Saint-Laurent.

L'ÉCONOMIE

Industries de services
Environ les trois quarts des travailleurs canadiens : transport, éducation, santé, construction, banque, commerce de détail, tourisme et administration publique.

Fabrication
Concentrée en Ontario et au Québec : véhicules, avions, papier, aliments transformés, technologie.

Ressources naturelles
Forêt, pêche, agriculture, mines, pétrole et gaz — le socle historique de l'économie depuis la traite des fourrures.

Principal partenaire commercial
Les États-Unis. L'accord de libre-échange de 1988 devint l'ALENA en 1994 et l'ACEUM en 2020.

L'effondrement de la morue
La pêche à la morue de l'Atlantique fut fermée en 1992, supprimant d'un coup environ 30 000 emplois — la leçon la plus claire au Canada sur la gestion d'une ressource renouvelable.

Outil d'étude non officiel. Toutes les questions du véritable examen proviennent de Découvrir le Canada, gratuit sur canada.ca. Les faits de cette feuille ont été vérifiés sur canada.ca et les sources citées en novembre 2026.